

Mairie
30, rue de l'Eygues
26110 Aubres

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer par la présente que le Maire d'Aubres, commune d'implantation de l'école, le Président du SIVOS, responsable du fonctionnement de la garderie-cantine et employeur du personnel concerné, et les enseignants, nous sommes retrouvés ce matin pour évaluer ensemble la possibilité de garantir l'application et le strict respect du protocole sanitaire obligatoire émis par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, au sein du groupe scolaire (pour information, le protocole ne nous est parvenu dans sa version officielle qu'hier midi). Nous avons ensemble :

- étudié en détail le protocole
- évalués les points difficiles, voire quasiment impossible pour certains, à respecter
- fait le point sur le dispositif de continuité pédagogique mis en œuvre par les enseignants, avec un succès reconnu par les familles

Nous sommes tous arrivés à la même conclusion que nous ne pouvons dans l'immédiat garantir la bonne mise en œuvre et le respect intégral de ce protocole, seul à même d'assurer la non exposition au risque d'infection par le virus SARS-COV-2 dans le cadre scolaire, des enfants, des enseignants et personnels du SIVOS, et par extension des parents. **La position unanime est donc de ne pas réouvrir l'école avant le 2 juin.** Ce délai permet au SIVOS de mieux se préparer à cette mise en œuvre, qui restera de toute façon très complexe, même si nous avons 6 mois de préparation. Pour exemple, lors des temps de récréation, ou du temps post repas, comment garantir que les enfants respectent la distanciation physique, autrement qu'en les contraignant à rester assis, éloignés d'au moins 1 mètre les uns des autres, même en extérieur ?

Aussi, Eric RICHARD, Maire de la commune d'implantation de l'école, à qui appartient au final la décision, a-t-il pris ce jour un arrêté de non réouverture de l'école et informé l'Inspecteur de l'Education Nationale de cette décision, issue de notre réflexion partagée. Il ne s'agit pas d'une position de principe, nous tenons à le souligner, mais bien de la conclusion de notre analyse commune, ayant comme premier objectif la sécurité sanitaire de tous. Nous réévaluerons la situation fin mai, au regard des règles sanitaires en vigueur à ce moment-là, pour une éventuelle réouverture de l'école à partir du 2 juin.

Nous avons conscience de la gêne que cela peut occasionner pour quelques-uns d'entre-vous mais avons pris cette décision dans l'objectif de protéger au maximum les enfants et les personnels concernés, ainsi que vous-mêmes, au regard de la position des scientifiques. Le Gouvernement fait ses choix, au regard de multiples critères, tous légitimes, dont les prérequis à une reprise de l'activité économique. Nous faisons les nôtres, au regard de nos capacités et spécificités. Nous tenions à vous en informer immédiatement.

Espérant vous avoir utilement informés, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments très dévoués et vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, de conserver la santé.

Eric RICHARD
Maire d'Aubres
Vice-Président du SIVOS

André Balandreau

Maire de Les Pilles

Président du SIVOS

